



Des Maisons pour l'Europe !

Martine Buron a mené des parcours parallèles et complémentaires d'élue locale dans un secteur rural de Loire-Atlantique et dans les institutions européennes (Parlement européen puis Comité européen des Régions). Ses divers engagements associatifs se concentrent depuis dix ans sur la citoyenneté européenne, à travers la Maison de l'Europe de Nantes puis de la Fédération Française des Maisons de l'Europe dont elle a été élue présidente en avril 2017.

Steven Preget est coordinateur départemental des centres de loisirs éducatifs aux Francas du Gard. Après avoir réalisé plusieurs échanges interculturels avec les adolescents du territoire Leins Gardonnenque, il souhaite à présent développer la citoyenneté européenne comme axe fort des actions départementales. Steven Preget interroge Martine Buron sur le rôle des Maisons de l'Europe, présentes sur les territoires locaux, pour faire vivre l'Europe dans l'action éducative locale.

☒ Steven Preget : Pouvez-vous présenter la Fédération Française des Maisons de l'Europe ?

Martine Buron : La Fédération Française des Maisons de l'Europe (FFME) est une association créée en 1961 par six Maisons de l'Europe fondatrices. Elle est indépendante des partis politiques et est autonome vis-à-vis des institutions communautaires et nationales.

En 2017, le réseau compte 34 Maisons de l'Europe sur l'ensemble du territoire français. Les Maisons de l'Europe et la FFME contribuent, sur les traces des pères fondateurs, à l'édification d'une Europe unie fondée sur la paix, le développement durable et solidaire et la démocratie, par la promotion de la citoyenneté active.

La mission principale de la FFME est d'accompagner et de coordonner l'action des différentes Maisons adhérentes autour de projets fédérateurs. Elle défend leurs intérêts auprès des autorités, et entretient des partenariats avec d'autres réseaux associatifs à vocation européenne.

☒ Steven Preget : Quels projets les Maisons mettent-elles en œuvre sur les territoires pour promouvoir l'éducation à l'Europe auprès des enfants et des adolescents ?

Martine Buron : En 2015, la FFME a obtenu l'agrément national « association éducative complémentaire de l'enseignement public », agrément étendu aux 34 Maisons de l'Europe adhérentes. Chaque Maison construit ses propres projets et ses propres supports pédagogiques, mais elles échangent entre elles expériences et bonnes pratiques, et œuvrent toutes sur leurs territoires respectifs afin de promouvoir la connaissance de l'Europe et la citoyenneté européenne sous forme d'activités scolaires et périscolaires, de création et prêts d'expositions parmi d'autres choses...

La plupart des Maisons de l'Europe organisent des interventions à la demande des enseignants, en proposant un large éventail d'animations sur mesure, s'adressant aux élèves en primaire, au collège, au lycée ou encore lors des temps périscolaires. Certaines animent aussi des ateliers, dans des centres de loisirs, des maisons de quartiers, ou lors d'échanges de jeunes.

Ces animations ont pour but de mieux faire vivre pour les jeunes la réalité de l'Europe, sa diversité géographique et culturelle, par exemple à travers les contes et légendes, l'origine des langues en Europe ou encore les monuments

européens. Elles peuvent aussi porter sur les valeurs fondatrices de l'Union européenne, le fonctionnement de ses institutions, la monnaie unique...

Des ateliers sont organisés afin de présenter les possibilités de mobilité en Europe pour les jeunes à travers le programme Erasmus +. Des pistes pour trouver un emploi en Europe sont également abordées.

☒ Steven Preget : En quoi vos actions peuvent-elles s'articuler avec les actions portées par les associations d'éducation populaire ?

Martine Buron : Les Maisons de l'Europe sont des associations nées d'un mouvement de citoyens à la fin des années 1940. Leur création avait pour but de tisser des liens entre des peuples autrefois ennemis et de faciliter la réconciliation après la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, les Maisons de l'Europe, qui ne s'adressent pas qu'aux jeunes, se veulent des relais entre les institutions européennes et les citoyens, pour permettre à ceux-ci de décrypter des mécanismes complexes, de rester informés et de pouvoir débattre et décider en connaissance de cause sur des sujets d'actualité européenne.

Il s'agit bien là d'un travail d'éducation populaire : permettre aux citoyens de prendre conscience de la dimension européenne de cette citoyenneté, de l'approfondir et de l'activer. Ce travail est particulièrement nécessaire dans la période actuelle, où l'Europe sert trop souvent de bouc émissaire aux populismes. Les moyens d'action des Maisons de l'Europe sont bien faibles pour faire face à l'immensité de la tâche, et il me paraît évident que nous avons tout intérêt à travailler de plus près avec les mouvements d'éducation populaire, par exemple en co-organisant des actions sur le terrain, ou en transmettant aux animateurs des savoir-faire dans les domaines liés à l'Europe. Nos valeurs sont les mêmes, nos objectifs sont convergents. ■

Martine Buron
martineburon@wanadoo.fr
Steven Preget
coordination@francas30.org